



Accès des

Demandeurs

d'Emploi aux

Métiers Agricoles

www.fafsea.com/adema

FICHE DE LIAISON

Conseiller emploi <-> Candidat Adema <-> Centre de formation

1. ORIENTATION

→ Prescripteur (Pôle emploi, Mission locale, CAP Emploi, autre structure...)

Nom et prénom

Organisme

Agence

e-mail

Téléphone

→ Candidat Adema

Nom

Prénom

e-mail

Tél. portable

Identifiant demandeur d'emploi

N'a pas suivi de formation agricole ou du paysage d'une durée supérieure à 3 mois

N'a pas occupé d'emploi agricole ou du paysage de plus de 3 mois consécutifs

→ Centre de formation Adema

Nom de l'organisme de formation

Adresse

Contact

e-mail

Téléphone

Rendez-vous

Vous avez rendez vous le

à

H

Lieu

Pour participer à une réunion d'information ou un entretien sur le dispositif ADEMA

2. VALIDATION PÔLE EMPLOI

Le demandeur d'emploi (nom et prénom)

retenu pour la formation Adema du

au

Est éligible aux allocations chômage (ARE) pendant la durée d'Adema

Perçoit l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

N'est pas éligible à l'ARE et à l'ASS et sollicite une indemnité du FAFSEA (660 €).

Attention : dans ce cas, seul le stagiaire sans absence jusqu'au dernier jour d'Adema

percevra l'indemnité forfaitaire du FAFSEA.

*Pour le Centre de formation :
joindre une copie de cette Fiche de liaison au bulletin d'inscription dans le dossier de demande de conventionnement FAFSEA adressé à la Délégation régionale.*

Demandeur d'emploi

Date et signature

Conseiller Pôle emploi

Nom & prénom :

Agence :

Date, signature et cachet



Le dispositif ADEMA est cofinancé par l'Union européenne